

VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ RAMASSÉ?

Voici les raisons:

☐ **Bac trop lourd**

Pour la prochaine collecte, nous vous recommandons de trier les déchets ou d'en retirer afin d'alléger le contenu.

☐ **Roue brisée**

Le bac ne peut être collecté en raison d'une roue brisée. Une roue de remplacement est disponible au bureau municipal (des frais s'appliquent). Veuillez apporter la roue endommagée pour faciliter le choix du modèle approprié.

☐ **Bac en trop**

Un seul bac est autorisé lors de la collecte.

☐ **Contenu du bac non-conforme**

Le contenu de votre bac n'a pas été ramassé, car il contient des objets non conformes à la réglementation municipale. Nous vous invitons à retirer les items refusés afin de permettre la collecte lors du prochain passage.

GESTION DES ENCOMBRANTS, GROS DÉCHETS, MÉTAL, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, ÉLECTRONIQUE, RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

☐ **Utilisation de l'écocentre**

Nous vous encourageons à utiliser l'écocentre pour disposer de vos encombrants. Ce service est gratuit et conçu pour accueillir ce type de matériaux.

Adresse : 3605, chemin du Lac-Gagnon Est

Période : du 1^{er} jeudi de mai au dernier samedi d'octobre

Horaire : jeudis et samedis, de 9 h à 15 h 45

Information : ☎ 819-981-0428 jeudi et samedi seulement

☐ **Collecte d'encombrant municipale sur inscription**

Une collecte spéciale est offerte sur inscription uniquement, à une date déterminée par la municipalité. Veuillez remplir le formulaire ci-joint si vous souhaitez y participer.

Important : Le dépôt d'encombrants en bordure de chemin est strictement interdit à moins d'avoir reçu une date définie par la municipalité.

Merci de retirer, le cas échéant, tout article laissé en bordure de la voie publique.

**POUR UN AVENIR PLUS VERT,
NOUS COMPTONS SUR VOTRE ENGAGEMENT!**